



**Syndicat mixte des Transports pour le
Rhône et l'Agglomération Lyonnaise
A l'attention du Président
21 boulevards vivier merle
CS 63815
69487 Lyon cedex 03**

Lyon le 10/02/2015

Contribution de la LPO Rhône au prolongement de la ligne B

La LPO Rhône (1000 adhérents) a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Agréée au titre de la Protection de l'Environnement, la LPO Rhône dispose également de l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public délivré par le Ministère de l'Education Nationale et est habilitée à participer aux débats sur l'environnement dans le cadre d'instances départementales.

La LPO Rhône a pris connaissance de l'ensemble des dossiers soumis à consultation. Elle tient à rappeler qu'elle reste très attentive sur ce dossier et a participé à plusieurs réunions d'échanges et d'information.

De façon générale, la LPO Rhône est favorable au développement des transports collectifs. Elle est donc favorable au prolongement du métro B jusqu'à Oullins et jusqu'à l'Hôpital Lyon Sud.

Par contre, **la LPO Rhône reste défavorable à son articulation avec le projet d'Anneau des Sciences** présenté pages 6 et 14.

Nous rappelons notre contribution au débat public par un cahier d'acteurs dans lequel nous avons développé les raisons de notre opposition à ce projet.

Le prolongement de la ligne B peut se faire sans que le Tronçon Ouest du Périphérique, autoroute urbaine, ne se réalise en organisant au mieux la desserte des stations de métro par les transports en commun et les modes de déplacement doux (déplacement piétonnier, vélo par exemple).

Enfin, nous tenons à souligner la qualité des habitats naturels qui persistent là où le pôle multimodal et le projet de vallon des Hôpitaux risquent de se développer : bocages avec de vieux arbres, prairies, mares. Il est indispensable que les projets s'articulent au mieux autour de ces îlots de biodiversité et que la notion de corridors écologiques soit réellement respectée. Il est d'ailleurs noté page 12 « Le projet (du vallon des hôpitaux) s'appuiera sur les qualités patrimoniales du site (ensemble bâti de Sainte-Eugénie, Manoir du Grand Perron) et sur la trame paysagère caractéristique du lieu et s'attachera à la mettre en valeur et à la développer. »

Nous serons donc particulièrement vigilants sur la qualité de l'étude de l'impact, la prise en compte des enjeux faune/flore et des connexions écologiques.

Pour la LPO Rhône
Elisabeth Rivière
Présidente